Etapes d'accompagnement

pour la Gestion de votre Patrimoine

Madame, Monsieur,

Vous envisagez de vous faire accompagner par un professionnel dans la Gestion de votre Patrimoine. Nous vous en félicitons ! En effet, l'univers de la Gestion de Patrimoine est vaste, il est au carrefour de plusieurs disciplines et votre conseiller saura vous guider au mieux de vos intérêts.

A ce titre, veuillez trouver ci-dessous le parcours type que, dans notre cabinet, nous suivons avec nos nouveaux clients. Sachez qu'il peut être adaptés selon vos besoins et vos attentes. L'objectif est de progresser à votre rythme. Gardez bien à l'esprit, vous êtes le décideur des stratégies et des solutions à retenir, tout comme du moment de leur mise en œuvre.

Votre conseiller est là pour vous apporter des informations, vous éclairer sur les différentes options ou possibilités qui s'offrent à vous. Il vous accompagnera tout au long de cette démarche.

1. Prise de rdv par téléphone ;

2. Rdv 1 : En face à face ou à distance (téléphonique ou vidéo) ;
   Communications des documents réglementaires :
   - « Fiche d'information légale » ;
   - « Recueil d'informations client » (RIC) ;
   - « Questionnaire profil client » (QPC).

3. Rdv 2 : Après réception de vos RIC + QPC, exposé des propositions générales :
   Echange entre client et conseiller pour corriger, amender ou revoir les pistes envisagées.
   - Communication de la « Lettre de mission » (l'équivalent à un devis pour toute prestation commerciale) ;
   - Remise du « Rapport d'adéquation », (Les propositions formulées par le Cabinet répondent à vos besoins et votre profil investisseur) ;

4. Rdv 3 : Présentation détaillée de la/des proposition/s retenue/s :
   - Communication du « Rapport de mission » (exposé chiffré).

5. Démarrage de la mise en place des solutions retenues
   - Votre conseiller vous présentera les "fournisseurs" en mesure de répondre à vos objectifs.
   - Il vous accompagnera et vous assistera dans les différentes démarches administratives

Parce qu'un investissement ne se termine pas avec l'acquisition ou le placement de vos économies, votre conseiller sera présent après la mise en place des solutions.

6. Suivi de la mise en place et de la vie des solutions adoptées.

Mon CGP
49, Rue De Ponthieu – 75008 PARIS
Tél. fixe : +33 1 83 64 38 09
Fax : +33 1 83 64 70 67
www.mon-cgp.fr

R.C.S. : 880 295 696 PARIS
Numéro Orias : 2000-1667- www.orias.fr Statut CIF
Adhérent Anacofi-CIF E 00 93 69
Autres statuts : COA - MIOBSP - COBSP
Carte T sans détention de fonds. Numéro CPI :
7501 2016 000 011 013 de la CCI de Paris Ile de France
Société par Actions Simplifié au capital de 1'000 €uros
Assurances Resp. Civ. Pro. : AIG 2.401.395 / OC 100 000 762